

Saint-Père-Marc-en-Poulet, le 1er Juin 2026

Aux conseillers municipaux

*Dossier suivi par Adeline BOURDAIS
Directrice Générale des Services
adeline.bourdais@ville-saint-pere.fr*

Cher (e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la séance du prochain Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Le vendredi 5 juin 2026 à 19h00
Salle du Conseil à la Mairie**

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour.

Veillez agréer, cher (e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire



Jean-Francis RICHEUX



Selon l'article L 2121-10 du CGCT la convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

PJ : ordre du jour du conseil municipal du 5 juin 2026